L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 19 MAI 1889.

West End.

A chaque plaisir son temps. Au début de la saison d'hiver l'événement principal est, pour la très grande majorité de notre population, l'ouverture de l'Opéra—et vous savez si l'on se porte en foule—et vous savez si l'on se porte en foule au contrôle pour cette première soirée ; au début de Pâté, c'est avec impatience aussi que tous attendent les concerts du West End.

En effet, il est certaines journées—et nous n'en sommes plus très éloignés—durant lesquelles il semble parfois que nous soyons ici comme dans une poêle à frire, dont les moustiques viennent encore nous multiplier les charmes.

Or, au sortir de cette friture forcée, c'est joulssance d'aller se désaltérer quelque peu aux brises du lac et d'aller voir à contempler autre chose que des étalages de magasins, mille fois vus.

Donc la nouvelle de l'ouverture du West End, fixée à aujourd'hui, aura reçu de tous très chaud accueil ; aussi le New Orleans City and Lake Railroad Company peut mettre en ligne tous ses chars, s'il veut accommoder tous les excursionnistes de l'occasion, s'il tient à leur assurer sièges et confort.

Nous doutons même que le matériel y suffise aisément, si considérable qu'il soit. Rentrez vous rue du Canal, si vous êtes oppressés d'assister à cette entrée du saint-son.

Celle-ci aura un intérêt particulier. En effet, la conduite des concerts du West End a été remise à un artiste de vrai mérite : M. Lenfant, que deux années d'exercice à l'Opéra ont fait connaître si avantageusement ici.

Ne croyez point cependant que l'expérience de M. Lenfant se limite à conduire les ouvrages lyriques ; vous vous méprendriez. Depuis nombre d'années, et chaque saison d'été, il a eu la direction de l'orchestre de l'un des casinos les plus connus de France—le nom de cette ville ne nous revient point en ce moment ; c'est donc là aussi une besogne artistique avec laquelle il est familier et dont il s'acquittera habilement comme de l'autre. On peut attendre de lui, avec confiance, des programmes sortant des voies battues ; des mouts artistiques, dont la diversité soquerra une vogue accrue à ces concerts.

L'orchestre où l'on a groupé les meilleurs éléments qu'on put trouver à la Nouvelle-Orléans, se compose de 35 musiciens. Avec messieurs *M. Lenfant*, chef d'orchestre, et *N. Strivay*, sous-chef, il faut citer les solistes suivants : MM. Armand Veazey, Jules Waugler, J. B Meert, A. Doucet, *N. Strivay*, *J. Sarjyaels*, *E. Garnier*, G. Staps, Victor Elnberg, *F. Leclercq*, *A. Lenom*, *E. Mantes*.

Les artistes dont les noms sont marqués d'un astérisque, appartiennent à l'orchestre de l'Opéra.

On sait que M. V. Nippert est chargé de la partie administrative de ces concerts. Il en sera donc un facteur fort utile.

Une première répétition a eu lieu hier au West End même ; le succès en a été très marqué.

Dans une annonce qu'on trouvera surmné autre page de *l'Abeille*, la Compagnie du chemin de fer fait savoir au public que ses trains partent, le dimanche, toutes les dix minutes, des deux extrémités de la ligne ; on semaine, à chaque demi-heure.

Le dimanche, le concert dont l'entrée est toujours libre, commence à 5 heures ; les autres jours, à 8 heures du soir.

Le programme d'aujourd'hui est ainsi composé : PREMIER PARTIE : Ouverture *Tancredi*,* de Catlin ; *Echos de la Plaisance*, pot-pourri, Contes ; *Minuit*, polka de Waldteufel ; fantaisie sur des motifs de *Giroflé-Girofle*, Lecoq.

SECONDE PARTIE.—Ouverture de *la Dame de Pique*, Von Suppé ; *Excelsior*, ballet, arrangement par Marenco ; *Le Postillon*, valse de Fahrbuch ; *Inflammatus*, du *Stabat Mater*, de Rossini, avec cornet à pistons *obligé* par M. A. Venzey.

TROISIÈME PARTIE. — Ouverture de *Guillaume Tell* ; *Une excursion à Coney Island*, composition épisodique par M. Tobani, avec musique imitative de toutes sortes : coups de tonnerre, éclairs, chœur d'enclumes, feu d'artifice, décharge d'artillerie, le tout s'apaisant et se terminant par *Home, sweet home* ! Ce qui ne vent nullement dire que le morceau vous cause le désir de retourner chez vous.

Vous vous en garderez bien, car il vous amusera, et de plus sera suivi de *l'Invitation à la valse*, Weber ; *La Diligence*, brillant galop de concert, par Pessard.

QUATRIÈME PARTIE.—Grande fantaisie sur des motifs de *Carmen*, Bizet ; *Violettes*, valse de Waldteufel ; *Le Régiment qui passe*, Coverly, et enfin *Nous here, nous there*, galop très vif en couleur, de Faust.

Voilà, ce nous semble, qualité, quantité, de quoi satisfaire gourmets et gourmands.

Photographie.

On se rappelle la belle parure d'étincellement, qui rehaussaient encore l'effet du Grand Autel de la Cathédrale St-Louis, lors de l'imposante cérémonie du 8 mai, où le Pallium était remis par le Cardinal Gibbons à l'Archevêque Janssens. Une foule immense était là ; mais enfin beaucoup ne purent être admis au sein de l'Eglise déjà surabondamment pleine et furent privés de cet imposant spectacle.

M. L. Robira, le photographe distingué, dont nous prenons toujours plaisir à voir les travaux, n'a pas voulu que cette privation fut complète. S'il ne lui a pas été possible de photographier la nef avec tout son peuple de fidèles, du moins il a voulu en avoir la représentation, alors que sa parure était encore complète. C'était la une de ces idées d'artiste qui lui viennent si souvent. Il l'a réalisée de la façon la plus heureuse. Elle a eu l'amabilité de nous adresser l'une de ces épreuves et c'est cordialement, sincèrement, que nous lui en adressons nos félicitations.

Le voilà bien le, chevet, l'abside, avec ses colonnes et ses cintres, son tableau mural où la fantaisie se mêle à l'histoire ; une scène des croisades dont les personnages se reconnaissent aussitôt, car les têtes sont coiffés d'écclésiastiques, de laïques distingués, qui ont vécu, qui vivent encore parmi nous ; les voilà ces dalles qui recouvrent des restes vénérés ; voilà *l'ecce panis angelorum*, les trois statues : La Foi, l'Espérance et la Charité, les bannières déployées, les grandes fenêtres ogivales, ces charmants formés par des lierres de fer, s'engnirlandant dans leur polychromie autour du sanctuaire ; le voilà toute l'ampleur de la grandiose fête catholique et les trois mots consacrés—la pieux salut, de bienvenue : *Ad multos annos !* irradiant au-dessus du tabernacle. Ces détails, cet ensemble que nous indiquons à peine, sont d'une netteté frappante, d'un rendu excellent. Il ne manque à la scène que les dignitaires de l'Eglise, que ce Clergé nombreux et brillant sous les ornements sacrés, et aussi cette multitude attentive, recueillie, pieuse, suivant l'un de ces services que cette catholique sait toujours rendre si splendides.

Le tableau mérite d'être conservé et par ceux qui en ont vu la scène vivante, solennelle, et par ceux qui le connaîtront partiellement par la seule photographie de M. L. Robira.

Nous serions fort surpris s'il n'en recevait pas de nombreuses demandes dans son atelier de la rue Royale Nos 243 et 245 ; un atelier familier à tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'art.

Exhibition.

L'Association des Artistes de la Nouvelle-Orléans, 59 rue Carondelet, inaugurera demain le quatrième exhibition annuelle des œuvres de ses Elèves, dessin, peinture, sculpture, croyons-nous.

Cette exhibition dont nous regrettons de ne pas connaître le catalogue, sera certainement pleine d'intérêt et attirera grand concours de monde.

Elle s'ouvrira demain lundi, ainsi que nous venons de le dire, et se prolongera jusqu'au mercredi 22 mai inclusivement.

Tous nos remerciments à l'Association des Artistes pour l'invitation adressée à *l'Abeille*.

MODES-BRODERIES. — Mme Mantilla, dont l'atelier est situé rue Royale 111, et qui appartenait récemment à l'une des premières maisons de Paris, est destinée à obtenir ici une vogue prompte et durable. On nous vante son goût dans la confection des robes, dans la spécialité des broderies, à la main ou à la mécanique. -Prix très modiques.

PIANO ET CHANT—Nous devons à la maison Cranewald Peyrol des deux compositions suivantes : *Te souviens-tu ?* paroles d'Alphonse Lubitte, musique de George Rupès ; *Cheerfulness*, valse d'Emile Richard.

Washington Centennial, tel est le titre d'une nouvelle danse que vient d'écrire M. N. Martinez et que nous fait entendre [illegible] Nouveau Salon Chant. Une actualité qui sera demandée.

Ecole Normale.

Ainsi que nous l'annoncions hier les exercices de fin d'année de l'Ecole Normale de la Nouvelle-Orléans ont eu lieu hier au Tulane Hall.

Le programme se composait de discours par le juge A. A. Gunby, le Dr B. G. Cole, MM. Easton, Rogers ; de lecture, de Dissertations, d'Essais par Mlles Constance Michel, Carrie Blass, Lulu Pickett, Virginia Marion, Gertrude Byrne, Johanna Brown, Hattie Butler.

Hâtons-nous de le dire, c'était surtout sur cette partie du programme que se portait l'intérêt et cet intérêt a été pleinement justifié par la façon dont ces divers morceaux ont été écrits, poussés et ont été lus. Les juges ne savaient applaudir ces jeunes filles ; applaudissements dont il était facile de comprendre la spontanéité, la sincérité.

En un mot il y a eu succès sérieux pour elles, et de ce succès Mme M. Stamps peut être fière aussi.

Mme Stamps appartient à une famille où le talent est comme natif, nièce de Jefferson Davis, elle brille par l'intelligence, le savoir, la haute notion du devoir. Elle s'affirme tout d'abord devant ses élèves par son mérite réel, et de plus elle a le don de sympathie, elle sait se faire aimer.

Cette affection qu'elle a le privilège de gagner, elle l'est aussi, sans doute, à l'une des causes de sa réussite. On écoute qui l'on aime ; et quand celle-là est un esprit distingué, d'une compétence sérieuse, les progrès viennent rapidement.

Du reste, Mme M. Stamps, principale de l'Ecole Normale de la Nouvelle-Orléans, est secondée par des professeurs dont la collaboration est précieuse et reconnaissante : Mlles H. A. Suter, Cheyney, M. H. B. Chambers.

Nous ne saurions mieux terminer ces lignes qu'en publiant la liste des Graduées, au nombre de trente-trois. La chiffre est éloquent ; on ne saurait écrire un plus concluant éloge de la méthode d'enseignement à l'Ecole Normale :

Mlles H. K. Butler, Joanna Brown, Gertrude Byrne, Virginia Marion, L. E. Pickett, Caroline Blass, Constance Michel, C. R. Greeve, M. C. Reynold, Johanna Brelin, Elma White, Evelyn Hamilton, M. V. Manning, Annie Kennedy, L. B. Goodyear, F. P. Goodwyn, Bridget Hyland, Emma Clark, Mary McDermott, Mary Caulfield, M. E. Scott, R. V. Dever, Mary Robertson, Emma Frouch, K. J. Hughes, Ai M. Stickney, Z. E. Forbes, Janet Reid, J. B. Goetz, C. M. Chandler, Mary Quaid, M. A. Brady, W. G. Fisher—33.

Remercîment.

Nous recevons de Mlle Ida Peyton, l'artiste pastelliste bien connue à la Nouvelle-Orléans, une photographie, supérieurement réussie du cardinal Gibbons, dont le passage ici a laissé tant de souvenirs excellents.

Le modèle dont la pose ne vise nullement à l'effet, est rendu avec une frappante vérité. Cette pose est toute simple, toute sévère ; dirons-nous ; on y retrouve l'expression de bonté, l'expression fine aussi et presque railleuse, qui sont le double trait de la physionomie du prélat.

Nous remercions Mlle Peyton de son envoi ; il s'ajoute aux nombreuses épreuves fort appréciées que nous tenons déjà de l'atelier photographique rue du Canal, 147.

Mlle Ida Peyton vient d'achever un pastel du cardinal Gibbons, qu'elle se propose de présenter à l'une des sociétés de bienfaisance les plus actives, les plus sympathiques, de la Nouvelle-Orléans : Les Dames Hospitalières Louisianaises, dont Mlle Coralie Cornejollen est la présidente.

Cette œuvre artistique sera vraisemblablement l'objet d'une loterie ou d'une raffle, dont le produit servira à soulager quelque misère. On ne saurait faire plus noble usage de son talent ; la Charité est souvent une inspiratrice de l'Art. Mlle Peyton sait cela.

Excursion.

Crowley, ville de fondation nouvelle, est l'un des points qui, en ce moment, attirent le plus l'attention. Sins la partie sud-ouest de la Louisiane. Les adjudications de terres s'y multiplient ; il y a deux mois environ, à la vente qui s'en est faite, on en a disposé pour une valeur de $15,000.

Afin de mieux activer le développement de cette région, une association s'est formée : celle qui a pour titre : *Southwestern Louisiana Land Company*, pour président M. Alphonse Levy et pour administrateur M. W. W. Duson ; le premier résidant à Opelousas, le second, à Rayne.

Dans le but de fournir aux acquéreurs le moyen de se rendre compte par eux-mêmes de l'avenir, des ressources actuelles de Crowley et des environs, on vient d'organiser une nouvelle excursion à prix réduit—$4 aller et retour—dont le départ est fixé à mardi prochain, à 10 heures et demie du matin par le Southern Pacific Railway. On sera de retour le mercredi 22, et toutes mesures ont été prises pour que rien ne manque au confort des excursionnistes entre la route et à Crowley. Un char spécial est réservé aux dames.

Nous soumettons M. Alphonse Levy de l'aimable invitation qu'il adresse à *l'Abeille*.

Nous recevons de M. E. Verlenden *La fête* de Mme Catherine, Flint Blackman, *Belle of Avon*, gavotte de M. J. Foster Shepherd.

Entre un député et son valet de chambre :

—Joseph, il y a longtemps que je suis mécontent de votre service.... Vous fumez mes cigares, vous buvez mes liqueurs ; je vous flanque à la porte !

—Monsieur pourrait être plus poli et me dire : Je vous "boulange !...."

L'n condamné à mort arrive devant la guillotine.

La vue de cet instrument lui inspire une répulsion qu'il ne cherche pas à dissimuler. Il pousse des cris et se débat aux mains du bourreau.

Pendant ce temps la foule s'impatiente !

A la fin, l'exécuteur, agacé, prend le condamné par le bras et, d'un ton sévère :

—Savez-vous ce qui va arriver avec vos singeries ! Vous serez mal guillotiné et vous laisserez une mauvaise réputation !...

Guilboltard s'en va à Marseille par un train omnibus. A son arrivée, l'ami chez lequel il se rend, lui demande pourquoi il n'a pas pris plutôt le rapide, qui lui aurait épargné pas mal d'heures de voyage.

L'autre, frappé de la justesse de l'observation, voulait repartir illico pour Paris, afin de revenir par ce train pratique.

L'indigène de la Cannebière a en toutes les peines du monde à le retenir.

Un boisn de première classe, nouvellement marié, se trouvait dans une maison avec un médecin qui, n'ayant jamais vu boire pareille, le regardait avec ébahissement.

—Eh bien ! mon cher, disait le maître de logis au nouvel époux, est-ce le mariage ? Et votre femme ?

—Oh ! ne m'en parlez pas, c'est déjà plein le dos !

—C'est donc cela ! murmurait le docteur à l'oreille de son voisin.

La pêpie.

Une coutume barbare qu'on devrait combattre par tous les moyens, c'est celle qui consiste à mutiler de pauvres poules sous prétexte qu'elles ont la pépie.

Une poule qui ne boit pas a la pépie.

Mais, malheureux qui vivez au milieu de la volaille et dont le premier devoir est de la connaître, comment pouvez-vous dire une fnerie pareille.

La poule ne se livre jamais à la boisson comme certains êtres de l'espèce bipède. Elle ne boit que pour faire passer son manger. Donc quand la poule ne boit pas c'est qu'elle ne mange pas, et si elle ne mange pas c'est qu'elle est malade. Donnez à sa maladie le nom qu'il vous plaira, mais pas celui de pépie, invention des plus impardonnables.

Entêté dans votre raisonnement qu'une poule a la pépie quand on ne la voit plus boire, vous saisissez la malheureuse, vous examinez sa langue, vous apercevez à la pointe une substance cornée, blanchâtre, et, triomphant, vous dites :

Voilà la pépie.

Barbare aveugle, vous oxiipez cette espèce d'ongle quelle nature a pris soin de donner aux poules pour ramasser le grain à terre. La victime meurt le plus souvent. Si elle parvient à guérir, une nouvelle substance cornée lui vient au bout de la langue tout comme un ongle arraché repousse.

Si l'opérateur de la pépie avait, pour s'éclairer, fait la visite de toutes les poules, il aurait vu que toutes ont le bout de la langue pourvu de la substance cornée. Il se serait dit alors : ce n'est pas la que réside le mal, et il aurait tâché de le découvrir ailleurs.

La maladie qu'on appelle si sottement la pépie, provient, le plus souvent, d'aphtes et même de chancres placés dans la gorge des poules.

Prise à son début, cette maladie est facile à guérir.

Il suffit d'un morceau de beurre gros comme une noisette et d'un morceau d'aloès gros comme un haricot-riz.

On glisse l'aloès dans le beurre et l'on fait avaler la pilule à la poule.

Une heure après, la poule est complètement guérie.

DUEL ENTRE UN TAUREAU ET UNE LOCOMOTIVE.—Un duel unique vient d'avoir lieu, près de Llandano (Pays de Galle) entre un taureau et une locomotive. A deux milles de la ville, le chauffeur d'un train express ayant aperçu un taureau qui vagabondait sur la voie, ralentit le train et fit siffler la machine pour effrayer l'animal. Loin de prendre la fuite, le taureau rendu furieux par les jets de vapeur et les clameurs des voyageurs, se précipita tête baissée contre la locomotive, brisant les lanternes et endommageant à coups de cornes une des bielles ; le mécanicien craignant un déraillement arrêta le train complètement ; le taureau grimpa sur le marche-pied et on ne put l'en déloger qu'en le piquant avec un tisonnier rougi à blanc.

Le train allait se remettre en marche quand l'animal recommença à faire tête à la machine. Le chauffeur et le mécanicien, aidés des conducteurs du train, finirent, avec un paquet de cordes, par fabriquer un lasso, et par encercler le cou du taureau dans un nœud coulant. Les gardes barrières accourus parvinrent à l'entraîner dans un champ clos qui bordait la voie ; le train continua enfin sa route et les voyageurs, très impressionnés par cette scène, purent voir le taureau suivre son ennemie la locomotive, parallèlement aux rails ; une rivière seule put arrêter cette course furibonde.

Quand, le soir, le boucher à qui appartenait la bête échappée voulut en reprendre possession, on trouva qu'elle était atteinte de la rage, et la police dut requérir à la caserne un peloton d'exécution pour fusiller l'indomptable taureau.

LE MIROIR AUX ALOUETTES, SON ACTION SOMNIFÈRE.—Qui se serait douté que le vulgaire engin qui sert à attirer devant le fusil du chasseur la trop confiante alouette, planant dans les airs, deviendrait une cause d'effets physiologiques ! C'est pourtant ce qu'a reconnu le Dr Luys.

Il résulte des recherches de ce médecin, que l'action fascinatrice déterminée chez les alouettes par un miroir tournant est susceptible, étant appliquée à l'homme, de développer chez lui, du moins chez certains sujets névrosiques de l'un et de l'autre sexe, des phénomènes d'hypnotisme très prononcés. Il suffit de mettre en présence d'un miroir à alouettes, que l'on fait tourner, un sujet névropathique quelconque, pour voir se développer chez lui, quelquefois instantanément, d'autres fois dans l'espace de huit à dix minutes, un état d'hypnotisme et de catalepsie, avec anesthésie complète de la peau. L'état hypnotique ainsi engendré est d'autant plus profond que l'on prolonge plus longtemps l'action du miroir en mouvement. On détermine le réveil en soufflant légèrement sur les yeux du sujet.

—Oui, disait une jeune fille moderne, il paraît que cette pièce est très jolie. Mais est-ce que je puis y conduire.... ma mère ?

Pas un Bouton sur lui maintenant.

Très souffrant avec l'Eczema—Plus de cheveux—Le cuir chevelu couvert d'éruptions—Il croyait que ses cheveux ne repousseraient plus—Guéri par les Remèdes Cuticura — Les cheveux magnifiques et pas un bouton sur lui.

Je ne puis faire assez de louanges des REMÈDES CUTICURA. Mon petit garçon a l'âge d'un an était tellement souffrant avec l'eczema qu'il perdit tous ses cheveux. Son cuir chevelu était couvert d'éruptions, que les médecins disaient être de la teigne et que ses cheveux ne repousseraient plus. Désespérant d'obtenir une guérison par les médecins, je commençais à employer les REMÈDES CUTICURA, et suis heureux de pouvoir dire, avec le plus grand succès. Ses cheveux sont maintenant magnifiques, et il n'y a pas un bouton sur lui. Je recommande les FAMEUSES CUTICURA aux mères comme étant la guérison la plus prompte, la plus économique et la plus sûre pour toutes les maladies de peau des bébés et des jeunes enfants, et je crois que toutes les mères qui ont un enfant malade me remercieront de l'avoir fait. MME M. E. WILLIAMSHAM,

Norway, Me.

Un mal de huit ans causé par la dèvre, guéri.

Je dois vous envoyer les remerciements d'un de mes clients, qui a été guéri en employant les REMÈDES CUTICURA, d'un ancien mal, causé par une longue maladie ou fièvre il y a huit ans. Il était tellement malade qu'il en était effrayant et l'on crut qu'on serait obligé de lui amputer la jambe,—mais il est heureux de dire qu'il est entièrement bien,—sain comme un dollar. Il me prie de vous nommer. Il s'appelle H. H. GASON, négociant de cet endroit.

JOHN V. MINOR, pharmacien,
Gainsboro, Tenn.

Affreuse maladie du cuir chevelu guérie.

Il y a quelques semaines, une femme souffrait beaucoup d'une maladie qui avait rendu sa tête un objet pitoyable à voir. Elle n'obtenait aucun soulagement des divers remèdes dont elle se servait, jusqu'au moment où elle essaya le CUTICURA. La maladie céda promptement à ce traitement, et en peu de temps elle fut entièrement guérie.

La maladie n'est plus revenue et le CUTICURA est classé comme No 1 dans notre opinion pour les maladies de peau.

REV. J. BRESSLEY BARRETT, D. D.,
Raleigh, Caroline du Nord.

Remèdes Cuticura

Sont une guérison positive pour toutes sortes de maladies de peau, de cuir chevelu et du sang, avec perte de cheveux, depuis les boutons jusqu'aux scrofules, à l'exception peut-être de l'ichthyosis.

Vente partout. Prix CUTICURA 50c. ; SAVON, 25c. ; RÉSOLVENT, $1. Préparé par Jo POTTER DRUG & CHEMICAL CORPORATION, Boston.

Demandez pour "Comment guérir les maladies de peau", 64 pages, 50 illustrations, et 100 certificats.

BEBÉS. Leur peau et leur cuir chevelu préservés et embellis par le SAVON CUTICURA. Absolument pur.

Remède de Sanford

—POUR LA—

cure radicale du catarrhe.

La guérison se fait sentir dès la première application et, rapidement elle devient radicale et permanente.

C'est la membrane muqueuse, cette étonnante enveloppe sensi fluide qui entoure les tissus délicats des organes où passent l'air et les aliments, que le catarrhe attaque. Une fois fixé, il ronge toutes les parties vitales et rend la vie insupportable par la maladie et par les injustes conséquences, affaiblissant le sens de l'ouïe, embarrassant l'élocution, détruisant l'odorat, vicient l'haleine, et empêchant toute jouissance des plaisirs du palais. Insidieusement, en débutant par du froid à la tête, il attaque les tissus membraneux et atteint les os, mangeant leurs couches délicates et causant l'inflammation et d'autres symptômes dangereux. Bien, si ce n'est la parfaite extirpation du mal, ne rendra la santé au patient, et tous les palliatifs ne feront que prolonger la durée des souffrances. Le "Sanford's Radical Cure" par fabrication et usage intérieur reste parfaitement sans effet ; même lorsque le mal avait fait de très grands progrès chez des personnes d'une constitution délicate, Paris, l'odorat, le goûter ont été recouvrés et la maladie complètement guérie.

Le Sanford's Radical Cure pour catarrhe

consiste d'une bouteille du RADICAL CURE, d'une boîte du CATARRHAL SOLVENT et un INHALATEUR AMÉLIORÉ, bien enveloppés en un paquet avec toutes les indications voulues ; prix $1.00 ; en vente partout.

POTTER DRUG & CHEMICAL CORPORATION, Boston.

Des faibles et endoloris.

Deviennent si forts dans de très courts délais par l'usage de l'Electricité Voltaïque Galvanique, que les malades par le Rhumatisme, la Paralysie, la Névralgie, la Dyspepsie, le Mal de Foie, les Maux de Reins et toutes les Maladies qui ne sont pas immédiatement fatales, sont invités à écrire à VOLTAIC BELT CO., Marshall, Mich., pour leur Journal illustré, qui leur est envoyé gratis pendant 20 jours. Ils donnent des renseignements importants, et expliquent comment on peut obtenir gratuitement leurs Ceintures Electriques Voltaïques et autres appareils électriques, pour la guérison rapide, certaine et complète de toutes les maladies ci-dessus, et de beaucoup d'autres. Ils ont des milliers de témoignages de personnes qui ont été guéries par leurs appareils. Ils ne demandent pas d'argent avant que le malade ait été guéri. Ils publient leur offre parce qu'ils sont sûrs que leurs appareils font ce qu'ils promettent. Ils ont été établis pendant plusieurs années, et sont responsables. Ecrivez-leur aujourd'hui.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 mai 1889.—Indications : Pour la Louisiane : Temps beau, excepté légères pluies dans la partie est, température stationnaire dans la partie nord, plus frais dans la partie sud.

Température du 18 mai 1889.

Thermomètre de E. A. L. CLAUDEL, Opticien, No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	70	25
Midi	84	29
3 P. M.	82	28
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

George Davidson à Mlle Elizabeth Taranto.
Arthur Gaspard à Mlle Louise Maurice.
Jean M. Baunes à Mlle Virginia Lewkowinz.
Henry Trinchard à Mlle Wilhemina Weinbach.
Samuel S. Wells à Mlle Kate Henry.
Chas. G. Blanque à Mlle Georgina Nightbar.
Alex. L. Monrocha à Mlle Louise Bloch.
Simon H. Fronlichstein à Mlle Antoinette Samson.
Anthony Fulco à Mlle Ernestine Kufner.
Lumbal Sambora à Mlle Alice Ponde.

Naissances.

Mme Gervase Voegtle, un garçon.
Mme Conrad S. Rohlo, une fille.
Mme Wm. Pansano, une fille.
Mme Wm. Cresciont, une fille.
Mme Joseph P. Schwandt, une fille.
Mme James Fitzgerald, un garçon.
Mme Auguste Lalande, un garçon.
Mme Andrew B. Booth, un garçon.
Mme James Ross, une fille.
Mme Victor Perret, un garçon.
Mme E. Detreille, une fille.
Mme Lyman S. Widney, une fille.
Mme Jean M. Dannes, une fille.
Mme Henry Benjamin, une fille.
Mme Charles Berard, une fille.
Mme Richard E. Wheeler, une fille.
Mme Giovanni Di Betta, un garçon.
Mme Domenico Manuses, une fille.
Mme Emile Gallantet, une fille.

Décès.

Mary A. Ford, 8 mois, 207 rue Commune.
Mme M. F. Smith, 30 ans, Algiers.
Eugène L. Senat, 5 mois, 139 rue Market, Algers.
Robert C. Smith, 46 ans, 7 1/2 rue Roman côté Sud.
T. J. Devlin, 29 ans, 64 rue Quatrième.
Joseph Anguelin, 40 ans, rue Dorgenois, près St-Philippe.
Jean P. Minjolosl, 3 mois, Bayou St-Jean.
Laureta, 13 mois, As le de la Louisiane.
Paul Derbès, 11 ans, 343 rue Villeré côté Nord.
Mme Anita Bent'ey, 29 ans, rue Moralès, près Port.
Mary Wallace, 3 mois, 95 rue Franklin côté Sud.
Peter Hannon, 82 ans, 320 rue Howard.
Joseph E. Ribet, 3 ans, 212 rue Orléans.
E. McConnell, 8 mois, Halfway House.
Francis Lee, 2 mois, 115 rue Moniel.
Mary Arnault, 4 mois, 741 rue Remparts côté Nord.
McClellan Brewer, 23 ans, coin Ziuple et Dublin.
Martin Johnson, 60 ans, coin Quatrième et Carondelet.
Nicholas Attenoofer, 7 jours, rue Jersey, près Dufossat.
Un enfant du sexe masculin de Mme L. Merge, 441 rue Bienville.
Louis Surlo, 31 ans, 109 rue Espagne.
Clémentine Copland, 40 ans, 38½ rue Gravier.
Claudia A. Rogers, 6 mois, 516 1/2 rue Fulton.
Catherine Zechenella, 22 mois, 191 rue Cypress.
Veuve E. W. Boullemet, 67 ans, 276 rue Terpsichore.
Susie M. Klotz, 3 ans, 157 rue Annonciation.
Mary Gibbs, 8 mois, Asile de l'Enfant.
Victor B. Ringuold, 9 mois, 172 rue Ste Marie.
Marie Dalbis, 20 ans, Mobile, Ala.
Albert Bonfontaine, 10 mois, 123 rue St-Pierre.

Un cas de diphthérie a été constaté au No 470 rue Moralès.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

F. Lambert à J. Buckenneyer, un terrain borné par les rues Union, Bourbon, Villeré et Robertson, $1125.

V. Bonseigneur à Mlle M. Bonseigneur, un terrain borné par les rues St-Philippe, Marais, Trémé et Dumaine, $1500.

Mlles Bird à P. Berry, deux terrains bornés par les rues Claiborne, Derbigny, Canal et Gasquet, 4000.

J. Moran à J. Mahony, un terrain borné par les rues St-Jones, Religieuse, St-Thomas, Céleste et Félicité, $950.

J. Larrieu au Mutual Loan and Building Co., un terrain borné par les rues Jackson, Homer, Vallette et Chestnut $725.

Mme Fiegel et A. Fiegel à Mme M. Hildebrandt, un terrain borné par les rues Philip, Jackson, Basin et St-Laurent $1200.

Mme E. Hedden à Mlle C. Weil, deux terrains bornés par les rues Canal, Robertson, Villeré et Gasquet $3250.

Myron H. Church au Mutual Loan and Building Co., un terrain borné par les rues Jackson, Chippewa, Josephine et Annonciation $3150.

J. Pendergrast à Mme E. Wehmer, un terrain borné par les rues Melpomène, Thalie, Magnolia et Cata, $1300.

T. Wolfe Jr à Wm F. Fulham, un terrain borné par les rues Berlin, Milan, Carondelet et St-Charles, $750.

J. Henderson Jr. à P. Montelcone, un terrain borné par les rues Plaquemines, Valence, Cadiz et Chestnut, $2900.

A. Richard et autres à Mme R. Bailie, un terrain borné par les rues Levée, Douxième, Jefferson et Cambronne, $650.

C. de Meynard et autres à G. W. Byrne, Jr., un terrain borné par les rues Conti, Bienville, Decatur et Chartres, $4250.

Les mêmes à Mme J. P. Rousset, un terrain borné par les rues Chartres, Decatur, Jefferson et Toulouse, $3650.

Mme M. Hyman à W. G. Vincent, un terrain borné par les rues Dorsière, Decatur, Canal et Douane, $15,000.

Mme D. Heins et A. Heins au Mechanics Homestead Association, un terrain borné par les rues Powder, Alix, Bouny et Peter, $798.

V. Marquer à Mlle K. S. Sanfley, un terrain borné par les rues Canal, Douane, Roman et Prieur, $900.

Ventes immobilieres. — Liste des ventes effectuées hier à la Bourse d'Encan :

Par Jas. P. Guinault.

Une petite résidence, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., etc., dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, St-Pierre, Rocheblave et la Promenade Carondelet, $500.

Une grande résidence contenant huit pièces, une grande étable à vaches de la capacité de 30 têtes, greniers à foin, hangar, trois citernes, puits, lieux d'aisance, etc., etc., dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Hagan et Rendon, $1625.

Une bâtisse couverte en ardoises, ayant six chambres, une grande écurie avec accommodation pour 36 têtes d'animaux, hangar, citernes, puits, etc., etc., dans l'Ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Cinquième et Sixième, $390.

Une petite maison couverte en ardoises, ayant trois chambres, galerie devant, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., etc., dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Salcedo et Lopez, $660.

Par Spear & Escoffer.

La gentille résidence d'été de feu Thomas F. Bragg, dans le bourg de Mandeville, $930.

Par W. I. Hodgson & Fils.

Le cottage No 86 rue Marengo, $1100.

Par Hoey et O'Connor.

Le morceau de terre au pied de l'avenue Napoléon, $1170.

Par Baumgarden & Friederichs.

La propriété formant le coin des rues Jackson et Camp, $2200.

La propriété formant le coin des rues Jackson et Camp, $2200.

Vente publique. Prix CUTICURA 50c. ; SAVON, 25c. ; RÉSOLVENT, $1. Préparé par Jo POTTER DRUG & CHEMICAL CORPORATION, Boston.

Demandez pour "Comment guérir les maladies de peau", 64 pages, 50 illustrations, et 100 certificats.

BEBÉS. Leur peau et leur cuir chevelu préservés et embellis par le SAVON CUTICURA. Absolument pur.

Cour de Circuit.—Dans le procès de la "Western Land and Emigration Co." contre George Guinault et autres, le juge Pardee a émis un décret perpétuant l'injonction déjà rendue, qui défend à C. H. Parkete et I. W. Patton, collecteurs de taxes, de vendre certaines propriétés pour taxes restées impayées.

George Guinault, recorder des hypothèques, est condamné à annuler l'inscription de certaines taxes.

Le demandeur est condamné aux frais et dépens.

Cour Civile.—L. E. Salles contre George Emmer ; procès en réclamation.

La Pittsburg and Southern Coal Company contre Jacob Von Haven et autres ; procès pour loyer d'une propriété sur la levée.

L'Etat ex rel. veuve Georgina Capdevielle contre le recorder des hypothèques et autres ; procès pour l'annulation d'inscriptions de taxes.

M. A. Belcher contre Charles M. Holden ; procès pour un effet impayé.

Mark, Levy et frère contre Edward L. Jerqui ; procès pour un compte.

Daniel Candiff et autres contre la Louisville, New Orleans et Texas Railroad Company ; procès pour $15,000 de dommages.

Elizabeth Brink Hestling contre Bernard J. Brink, tuteur, et autres ; procès en partage de biens.

L'Etat ex rel. W. W. Handlin contre Warren Easton, surintendant du bureau des écoles ; procès pour obtenir un mandamus.

L. R. Sassinot contre Félix Miglario, procès pour $264. 81.

Cour Criminelle.—Section A.—Domingo Rodrigues, accusé d'attaque à main armée ; l'accusation a été retirée.

Julius Garlick, voies de fait ; $5 ou 10 jours.

Propositions pour changements de levées.—Les soumissions cachetées pour construction de levées ont été ouvertes hier à midi au bureau des ingénieurs d'Etat. Les voici dans l'ordre où la commission en a pris connaissance :

Port Allen, West Baton Rouge rive droite—Robert McNamara, 18.41 cts. ; P. Harman, 22 cts ; S. D. Moody, 16.73 ; Peter J. Trezevant, 17.

Sunnybank levee, Est Baton Rouge, rive gauche—H. O. Brown, 15.22 ; A. L. Denham & Co., 14.15.

Fortville levee, Iberville, rive droite—T. T. Allain, 14 5/8 ; Robert McNamara, 16 ; P. Harman, 23 ; J. N. Ogden, 14.98 ; M. Welch, 16 7/8 ; Peter J. Trezevant, 15.

Souvenir Levee, Ascension, rive droite—M. Lemann, 16 ; P. Harman, 20 ; E. P. White, 17 ; J. N. Ogden, 15 ; Peter J. Trezevant, 14.75.

James Levee, St-Jacques, rive droite—P. Harman, 17.98 ; E. P. White, 16 1/2 ; D. Klotz & Son, 14.74.

Longview Levee, St-Jacques, rive gauche—P. Harman, 19 ; J. N. Ogden, 14.95.

Lower St-John, St-John, rive gauche—J. N. Ogden, 15 cents ; John J. Frawley, 24 1/2 ; Martin Head, $15 1/2.

Sporauza, St-Charles, rive droite—T. T. Allain, 16 3/4 ; P. J. Tyrell, 15 1/2 ; E. P. White, 18 ; J. N. Ogden, 16 1/2 ; Peter J. Trezevant, 14 ; Martin Head, 17 1/2.

Recan Grove, St-Charles, rive gauche—John Cleary, 14 7/8 ; P. J. Tyrrell, 11.95 ; P. E. St-Martin, 16 ; J. N. Ogden, 14.93 ; John J